

22 DEC. 2005

15597

87 B 1763

**AUDIT CONSEIL EXPERTISE**

**Société anonyme au capital de 38 112,25 euros**

**Siège social : 71 Chemin Gilbert Charmasson**

**13016 Marseille**

**R.C.S Marseille B 343 276 580**

**PROCES-VERBAL DE DELIBERATION**  
**DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Le 03 Octobre 2005, à 14 heures 30.

Les administrateurs de la société se sont réunis au siège social, sur convocation de leur Président.

Etaient présents :

- M. Jean-Norbert MUSELIER, Président du Conseil d'Administration et Directeur général,
- M. Guy CASTINEL, Directeur Général délégué et Administrateur.

Absent :

- M. Jean-Jacques DE RONCHI, Administrateur.

Monsieur Jean-Norbert MUSELIER préside la réunion..

Le Président rappelle au Conseil l'ordre du jour de la présente réunion :

- Adoption du procès verbal de la précédente réunion.
- Démission du Président Directeur général,
- Nonimation d'un nouveau Président Directeur général, fixation de ses pouvoirs et de sa rémunération,
- Nomination d'un Directeur général délégué, fixation de ses pouvoirs et de sa rémunération,
- Questions diverses.

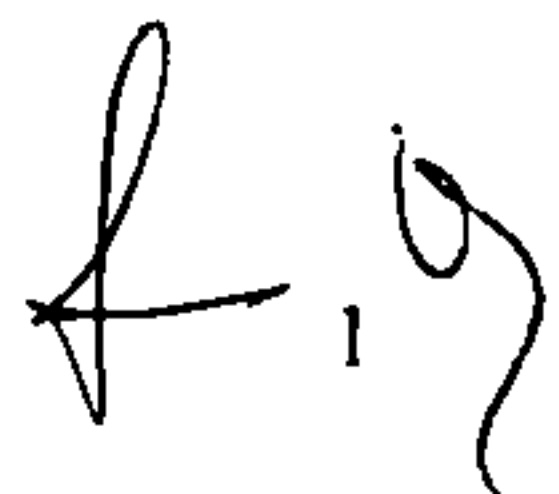
**1/ Adoption du procès verbal de la précédente réunion :**

Le procès verbal de la précédente réunion est lu et approuvé à l'unanimité.

**2/ Démission du Président Directeur général :**

M. Jean Norbert MUSELIER fait part au Conseil de son intention de démissionner de ses mandats de Président du Conseil d'administration et de Directeur général de la Société.

Le Conseil en prend acte et remercie M. Jean Norbert MUSELIER pour son action menée depuis la création de la société.





Après en avoir délibéré, le Conseil décide à l'unanimité de désigner en qualité de nouveau Président du Conseil d'administration et Directeur général, M. Guy CASTINEL, avec les pouvoirs les plus étendus conférés par la Loi et les statuts sociaux.

Monsieur Guy CASTINEL déclare accepter le mandat de Président Directeur général, et déclare qu'aucune interdiction, incompatibilité ou déchéance n'y fait obstacle.

### **3/ Nomination d'un Directeur général délégué, fixation de ses pouvoirs :**

Sur proposition du Président Directeur général, le Conseil décide à l'unanimité de nommer en qualité de Directeur général délégué, M. Jean Norbert MUSELIER.

En cas de cessation des fonctions ou d'empêchement du Directeur général, Monsieur Jean-Norbert MUSELIER conservera sauf décision contraire du Conseil d'administration, ses fonctions et ses attributions jusqu'à la nomination d'un nouveau directeur général.

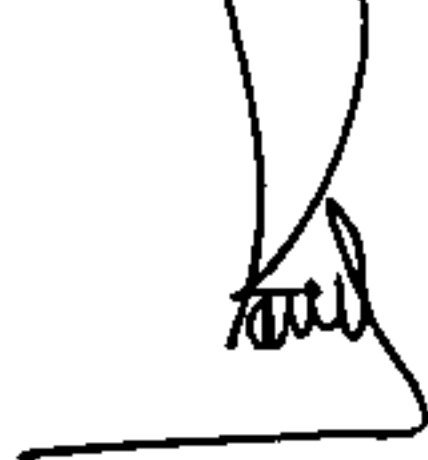
Monsieur Jean Norbert MUSELIER disposera vis-à-vis des tiers des mêmes pouvoirs que le Président Directeur général et peut ester en justice au nom de la société au même titre que le Président Directeur général.

Monsieur Jean Norbert MUSELIER déclare accepter le mandat de Directeur général délégué, et déclare qu'aucune interdiction, incompatibilité ou déchéance n'y fait obstacle.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15 heures 30.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par le Président et un administrateur.

Le Président

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Guy Castinel', written over a horizontal line.

Un administrateur

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'S' shape with a long vertical stroke extending downwards.